

BORNTRÄGER, Ekkehard W. *Borders, Ethnicity and National Self-determination*. Ethnos 52, Wien, W. Braunmüller, 1999, 110 p.

Pierre De Senarclens

Le projet des Amériques sept années plus tard
Volume 32, numéro 4, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704373ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/704373ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

De Senarclens, P. (2001). BORNTRÄGER, Ekkehard W. *Borders, Ethnicity and National Self-determination*. Ethnos 52, Wien, W. Braunmüller, 1999, 110 p. *Études internationales*, 32 (4), 850-851. <https://doi.org/10.7202/704373ar>

Des manœuvres militaires conjointes se sont d'ailleurs déroulées dans la région. Malgré l'essor des liens avec les Occidentaux, il semble bien que pour assurer le maintien de la stabilité interne, les républiques d'Asie centrale ne voient pas d'autre alternative crédible aux garanties que lui offre la Russie dans ce domaine.

Il est sans doute trop tôt pour savoir si sur cette base, on assistera à un renforcement des structures de la CEI. La Russie, toujours très présente dans cette zone, détient incontestablement un atout militaire. Mais ses cartes économique et financière, comme le montrent les auteurs, sont bien moins séduisantes que celles de l'Occident qui exerce une véritable fascination sur les dirigeants et leurs peuples. Même si les États membres acceptent une prépondérance russe au sein de la CEI, celle-ci n'a pas la possibilité matérielle de s'imposer. De plus, comme l'écrivent les auteurs, l'échec de la CEI a été largement conditionnée par la méfiance des partenaires les uns vis-à-vis des autres, et de leur commune méfiance envers la Russie (p. 225).

Cet ouvrage écrit dans un style particulièrement clair est suivi d'une chronologie des événements principaux et d'un index fort utile pour le lecteur. Nul doute qu'il contribue à faire mieux comprendre les développements en cours en Russie et dans les républiques de l'ex-URSS, d'autant que ces développements sont d'une importance cruciale pour la stabilité et la paix dans le monde.

Simon PETERMANN

Centre d'analyse politique des relations
internationales
Université de Liège, Belgique

3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Borders, Ethnicity and National Self-determination.

BORNTRÄGER, Ekkehard W.,
Ethnos 52, Wien, W. Braunmüller,
1999, 110 p.

Il est courant d'associer la mondialisation avec le déclin de la problématique des frontières territoriales. Dans cette perspective, les frontières seraient plus ou moins définitives et il ne serait plus justifié d'invoquer le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour contester leur réalité. Elles tendraient de toute manière à perdre leur signification en raison de la transnationalisation des modes de production et d'échange et de l'hégémonie des grandes puissances. Ekkehard W. Bornträger s'emploie à réfuter cette thèse dans un ouvrage intitulé : Borders, Ethnicity and National Self-determination. Il rappelle que non seulement les frontières territoriales n'ont cessé de changer de forme depuis la fin de la guerre froide, mais aussi que l'ordre des États-nations, qui semblait devoir perdre de son emprise, manifeste au contraire une grande vitalité. Cependant les frontières perdurent malgré la dynamique de la mondialisation. La France et l'Allemagne ne se disputent plus l'Alsace et les douaniers ont levé leurs barrières sur le Rhin. Pourtant, en 1994 on ne comptait que 900 enfants dans les écoles primaires alsaciennes, sur 175 000, bénéficiant d'un enseignement bilingue et l'apprentissage du français dans les régions allemandes qui bordent l'Alsace ne cesse de régresser au profit de l'anglais. En fait, les Allemands qui se sont installés en France sont au nombre de 60 000, à savoir 0,1 % de la population de l'Hexagone. Les flux financiers

et commerciaux, les mouvements de personnes, les progrès technologiques n'assurent en rien le développement d'une nouvelle identité européenne. En réalité le principe des nationalités n'a en rien perdu de sa force et de sa pertinence. Il est constitutif de l'ordre international, puisqu'il légitime l'État, une structure d'intégration politique sans laquelle il n'est pas de liberté politique. Les juristes et les politistes devraient tenir compte de cette réalité et admettre, en conséquence, que les changements de frontière, suivant l'idéal des nationalités, ont encore un bel avenir. L'exemple des Balkans (sic) et de l'Europe de l'Est montre, d'après notre auteur, que la réalisation du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est la seule manière d'endiguer les violences inhérentes à la répression des nationalités de revendications.

E. W. Borntträger a sans doute raison de critiquer la thèse selon laquelle la mondialisation tendrait à miner les frontières politiques et surtout le principe des nationalités. Son essai aurait plus de poids s'il avait consacré davantage de réflexion à la définition du principe des nationalités. Il semble tout ignorer des enjeux de cette définition, en particulier des débats ancestraux sur la nation définie comme une « communauté des citoyens », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Dominique Schnapper (1994), et la nation définie en terme ethnique. La désintégration de la Yougoslavie est le dernier témoignage des apories criminelles d'une conception essentiellement culturelle de la nation. Lorsque les spécificités ethniques fondent les processus d'intégration politique, les affrontements entre groupes se réclamant d'identités culturelles différentes ont tout lieu de prendre une forme existentielle, puisque les combattants refusent ce qui

est au fondement de la citoyenneté et de la démocratie. Il est étrange qu'il faille rappeler ces évidences après les tragédies du *XX^e* siècle.

Pierre de SENARCLENS

Professeur à l'Université de Lausanne, Suisse

Strategic Transitions. Game Theory and Democratization.

COLOMER, Josep M. Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 2000, 163 p.

Josep Colomer se propose d'analyser la transition des anciens pays socialistes vers l'économie de marché en appliquant les méthodes de la théorie des jeux. Il considère que le passage d'un régime non démocratique à un système d'ouverture politique est un « jeu rationnel », qui peut conduire soit à la guerre civile (lorsque les politiques alternatives s'opposent au point de s'éliminer mutuellement), soit à un compromis d'acteurs rationnels, aux fonctions de préférence différentes. Dans cette dernière condition, on peut aboutir à un système semi-démocratique, moins dangereux que la guerre civile, en créant de multiples vainqueurs partiels, obligés de partager le pouvoir. Cependant, l'aboutissement vers une société démocratique ou au contraire autoritaire est la résultante de décisions individuelles et de leurs interactions. Les acteurs politiques sont d'abord largement guidés par des calculs stratégiques d'intérêts personnels. La théorie des jeux est précisément fondée sur l'hypothèse selon laquelle les résultats collectifs résultent des décisions stratégiques d'acteurs égoïstes mis en relation dans un jeu social d'interactions. Plusieurs questions sont posées sur le processus de démocratisation. Elles se proposent de réfléchir sur le rôle des structures socio-